

11^e programme de l'agence de l'eau Loire-Bretagne

(2019-2024)





Réduire l'impact des eaux pluviales



Réduire l'impact polluant des eaux pluviales







Des aides pour infiltrer la pluie au plus près de son point de chute sur des ouvrages multifonctionnels







La stratégie de l'agence LB



 Faire connaître la gestion intégrée, encourager la mise en réseau des acteurs

http://www.eau-loirebretagne.fr/collectivites/guides et etudes/eaux pluviales

- 2. Inciter à la réalisation d'études zonage et d'aide à la mise en place de la gestion intégrée
- Aider les travaux de réduction de la pollution en privilégiant la réduction à la source





Des aides pour la communication sur la gestion intégrée





La maîtrise des eaux pluviales concerne tous les acteurs de la construction de la ville : les décideurs, les urbanistes, les aménageurs, les architectes, les paysagistes, les acteurs de la voirie, les gestionnaires des espaces verts,...

...Changements culturel, organisationnel et technique

Aides à la sensibilisation-formation sur la gestion intégrée

Aide au développement de réseaux du type du GRAIE ou de l'ADOPTA

Subvention de 50 %

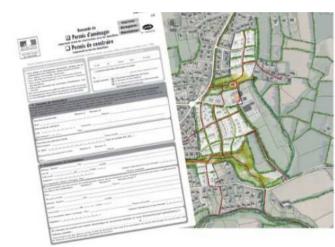


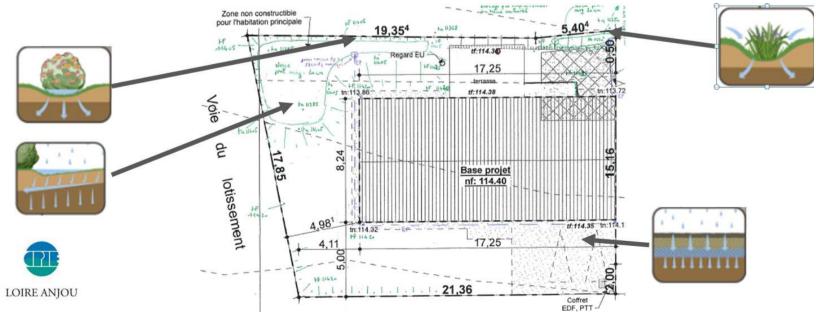
2. Les aides financières pour les études



 Etudes de zonage pluvial, étude de projets visant à réduire une pollution et privilégiant l'infiltration

➤ Subvention 50 %





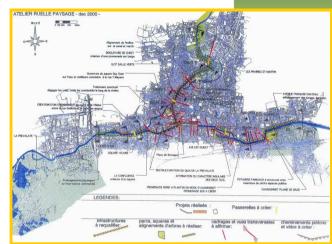


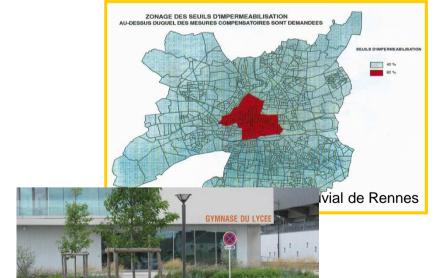
Exemple de Rennes : Définir une stratégie de la gestion des eaux pluviales sur son territoire:

- Schéma directeur de gestion des eaux pluviales : état des lieux, diagnostic, solutions. Zonage pluvial
- Mise en cohérence des supports réglementaires (PLU, Règlement d'assainissement)
- Etudes spécifique (pluviométrie, perméabilité, outils de calcul)

Des études complémentaires de maîtrise d'œuvre pour la gestion intégrée des eaux pluviales dès la conception des aménagements

Mise en place d'une animation régionale







3. Les aides pour des travaux de déraccordement d'un réseau



- Réduction de pollution <u>existante</u>
 - Si déconnexion du réseau unitaire au minimum pour une pluie mensuelle ou usage sensible dégradé par des EP strictes
 - subvention 50 % (activité économique : S 40 à 50 %)
 - Aide au déraccordement des particuliers par convention de mandat
 - Appel à projets en 2020
- Les travaux de traitement d'eaux pluviales strictes pour préserver un usage sensible (bactériologie):

Si déclassement ou risque : subvention 30 %



Exemples d'aides

Travaux permettant le déraccordement d'eaux pluviales d'un réseau unitaire :

- Noues, tranchée, espace vert creux...
- Chaussée ou parking infiltrant
- Toiture végétalisée stockante

Cout Plafond : 30 €/m² déconnectée

100 €/m² pour les toitures végétalisées **avec réserves d'eau**







Déposer une demande d'aide



 La demande doit être déposée au plus tôt et en tous cas avant le début d'exécution de l'opération (signature d'un marché, bon de commande)

Formulaire et règles générales : https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr/home/aides/fiches-demande-daides/ass/etude-sensibilisation-animation-travaux-gestion-integree-eaux-pl.html

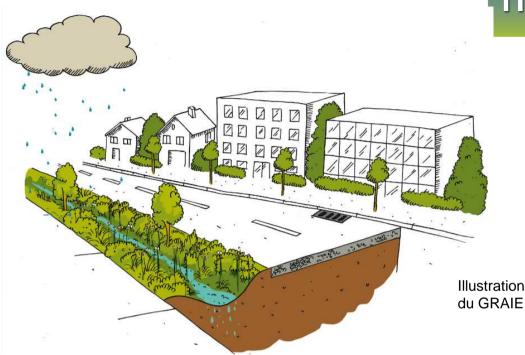
Les étapes de l'instruction par l'agence :

- un accusé de réception à réception (éventuellement demande de compléments)
- une lettre d'autorisation de démarrage après instruction
- une décision d'aide (notification ou convention) après décision du CA
- paiement sur présentation des justificatifs de dépense au rythme indiqué dans la convention



Merci de votre attention





- √ 01/07 : réseau nationale des animateurs eaux pluviaux à Lyon (dans le cadre de NOVATECH)
- √ 05/07 : Visites techniques gestion des eaux pluviales : retour d'expérience de la Roannaise de l'Eau (NOVATECH)
- √ 27/09 : Colloque Orléans « L'eau pluviale dans la ville : Pour que chaque goutte compte! » (avec l'ADOPTA)